

Zeitschrift: Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles
Herausgeber: Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel
Band: 23 (1939)
Heft: 2

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE RAMEAU DE SAPIN

FONDÉ EN 1866

II. SÉRIE: 23^e ANNÉE

N° 2

JOURNAL D'ÉTUDE
DES SCIENCES NATURELLES.

Neuchâtel, le 1^{er} Mai 1939.

Administration et Rédaction: A. Mathey-Dupraz, Colombier. — Abonnement annuel: Suisse Fr. 3.50
Etranger Fr. 4.20 — On peut s'abonner dans tous les bureaux de Poste. — Compte de chèques IV. 1654

*La vie ne vaut que par le bien que l'on peut faire en la traversant.
On n'est riche que de ce que l'on donne.*

LE SANGLIER DANS LE JURA. ⁽¹⁾

(SUITE)

1933 (Suite) - Décembre. La "Feuille d'avis de Lausanne" du 2 oct. relate: „Trois chasseurs de Gimel ont tué au mont Chanbert (avant mont boisé, 1080 m. alt. dominant au N-O. le village de Gimel) un sanglier pesant près de soixante kilos. Un second animal blessé s'enfuit. Il ne put être rejoint.

Le 5, en plein jour, une horde de bêtes noires, une douzaine environ, traverse le quartier de la Gare, à Meyrin (Genève). Ces animaux dépitèrent les nombreux chasseurs accourus à leur poursuite.

Par suite de la forte tempête de neige qui a sévi dans la région du Pied du Jura, dans la nuit du 14 au 15, toute la contrée d'Orbe et ses environs était, au matin, recouverte de 30 cm. de neige poudreuse, ce qui obligea les sangliers à quitter leurs fourrés et à descendre vers la plaine. L'un d'eux, animal de belle taille, est aperçu traversant la voie Orbe-Chaux-de-Vaux, juste au moment du passage du train. Cet incident provoqua l'émoi des voyageurs.

Un agriculteur de Moiry, village au N-O. de Cossonay, faisant, au matin du 20, la tournée de ses champs, découvrit, cachées sous un tas de paille, quatre bêtes rousses, réfugiées sous cet abri. Les animaux s'enfuirent. Les chasseurs du voisinage alertés, commencent la poursuite; deux des fugitifs sont tirés dans les taillis entre Moiry et Romainmôtier; le lendemain, un troisième passe de vie à trépas. Le quatrième s'échappa.

En tournée le matin de Noël, le gendarme des Geneveys-sur-Coffrane relève la piste d'un sanglier, sous les Roches. Ses traces se dirigeaient vers les Plainchis. — Le lendemain un garde -

(1) Voir: „Ram. de Sapin" 1938 N° 4, p. 37.

auxiliaire de Signières observe sur la neige la passée récente d'une bête noire, l'animal après avoir coupé la forêt du Chanet, sur le Sanderon, avait franchi la Gorge du Pilouvi au-dessus de la chute et continué sa randonnée dans les forêts bernoises. - Ces deux observations ont trait sans doute au même animal.

Note. A fin novembre 1933, on signale en Savoie une invasion de sangliers. Plusieurs ont été tirés. Dans le Dauphiné (dépt. de l'Isère, France), la forte chute de neige qui s'est abattue sur toute la région, dans la nuit du 12 au 13 décembre avait interrompu les communications, ce qui n'a point empêché l'apparition des sangliers, notamment dans certaines communes (Beaufin, Ambel, Monestier-d'Ambel, Cordéac, Grémis) ⁽¹⁾ où ces bêtes furent signalées par groupes de 10 à 15 individus bouleversant les champs ensemencés en céréales, la nuit venant rôder autour des habitations.

1934. - Les journaux vaudois du commencement de janvier disent que les sangliers sont nombreux dans les environs de Ballens (Vaud, dist. d'Aubonne). Ces animaux sont attirés par les silos de pommes de terre des cultures limitrophes des bois, ces réserves ne sont recouvertes que d'une mince couche de terre noire, très meuble, aussi guidés par leur instinct ont-ils tôt fait de découvrir les tubercules et d'en manger une bonne partie. Des chasseurs ont réussi à abattre un de ces maraudeurs, près de la ciblirie de Ballens.

Des chasseurs tirent, le 5 janvier, au-dessus de l'Iole (Vaud, dist. de Cossonay, au pied est du Mont-Bendre), un sanglier pesant 107 kg. non vidé.

Samedi après midi, 6 janvier, un groupe de chasseurs de Cottens et de Sévery abattent un solitaire de 90 kg. dans les bois de Fermens. - Le même jour des chasseurs de Penthéréaz, en battue, découvrent la piste d'une jeune bête noire, dans les bois d'Oulens (dist. de Moudon). L'animal poursuivi fut abattu.

En la rigueur de l'hiver les pachydermes ont délaissé leurs retraites dans les joux jurassiennes pour venir rôder dans la plaine, où leur présence est vite décelée. Un groupe de chasseurs de Grandson, de Montcherand et d'Orbe se mettent à la poursuite de ces vagabonds qui furent rejoints dans la région de Champagne-Bonvillars (dist. de Grandson). Deux mâles, pesant respectivement 60 et 80 kg. environ, passèrent de vie à trépas.

Durant le mois de janvier une horde d'une trentaine de sangliers divaguait dans la vallée de la Surb (Argovie orientale). A la fin du mois de septembre avaient été abattus, dont une vieille laie du poids de 164 kg. A la fin de mars, trois sangliers, un gros et deux de taille moyenne ont été signalés dans la région de Monthorenges-Corrençon (dist. de Moudon). Un cultivateur a pu les approcher d'assez près et a dû constater que les champs avaient été "mis à mal". Le lundi, 2 avril, au matin, un groupe de chasseurs de Lucens et de Moudon ont fait une battue dans les forêts avoisinantes, mais sans résultat.

Une propriété sise aux Plainchis, sur Boudesvilliers (Val-de-Ruz) a reçu ces dernières nuits la visite de deux sangliers, ces animaux ont bouleversé un champ planté de pommes de terre et un champ de blé, fraîchement ensemencé (Feuille d'avis du 8 mai).

Noté. A fin janvier des sangliers ayant été signalés au-dessus du village de Frontèna, près de Faverges (Savoie, France), une battue est organisée par quelques chasseurs, qui réussirent à tirer trois de ces pachydermes, d'un poids total de 100 kg.

(1) Villages de la région de la Mure (Isère, France).

Au commencement de juin, un petit groupe de sangliers a bouleversé un champ dans les environs d'Enges. Il est possible que ce soit la horde signalée sur Boudrevilliers.

Ses journaux du 20 juin communiquent que les bêtes noires ont, dans les environs d'Effingen, au pied du Bötzenberg (Argovie), causé des dommages importants aux cultures.

Depuis quelques jours on constatait la présence de sangliers dans la région de la Montagne de Diesse (alt. moy. 800 m.), par les dégâts qu'ils causaient aux prés et aux cultures; le 20 juillet, des faneurs occupés aux Prés Vaillons ont vu de ces bêtes noires.

Dans la matinée du 30 août, un agriculteur de Villaret, sur St Blaise, a constaté qu'un gros sanglier avait bouleversé son champ de blé récemment fauché.

Dès le matin du 9 septembre des excursionnistes de Bassins (Vaud), montant au Jura, aperçurent à peu de distance de ce village une horde de 18 bêtes noires. Ils purent distinguer 14 bêtes rousses et 4 adultes. Ces animaux disparurent dans la forêt.

Durant les nuits du 15 au 18, un sanglier a bouleversé une partie du terrain de golf, au-dessus de la ville de Neuchâtel, en y causant d'importants dégâts.

Dès la mi-septembre, des traces du passage de sangliers étaient signalées dans les environs de Denezzy (localité du district de Moudon, sur la route de Thierrens à Combremond). Ces animaux avaient fouillé le terrain dans les champs de pommes de terre principalement. A la fin du mois, un jeune homme fauchait près de la forêt, il entendit des grognements et vit surgissant d'un taillis une troupe d'une dizaine de sangliers, adultes et bêtes rousses. Le jeune homme épouvanté s'enfuit. Au cours de la journée du 20 octobre, une battue fut organisée, laquelle ne donna pas de résultat. A mi-octobre les sangliers commettent de nouvelles déprédations dans le terrain du "Golf" à Neuchâtel.

Nous lisons dans la "Tribune de Lausanne" du 18 octobre : (Lettre vaudoise) : „Ses premiers froids ont amené les sangliers, le seul gros gibier qui nous reste. Descendus du Jura, ces pachydermes poussent leurs randonnées jusque sur les hauteurs qui dominent la Broie. On en signale surtout dans les forêts formant la partie supérieure de la Côte et le rebord occidental du Plateau. Il y a là une immense ceinture de bois qui va, parallèle à la montagne, depuis le pays de Gex (France) jusqu'au lac de Neuchâtel. Ces solitudes coupées de taillis, parsemées de cours d'eau et de cuvettes de marais, offrent de sûres retraites après les incursions dans ^{les champs} les champs cultivés, que ces animaux ouvrent, tel un fer de charue, pour y déterrer les tubercules et les vers blancs.”

Le 24 octobre, la "Tribune de Genève" mentionne : „Des sangliers ont fait leur apparition sur les contreforts du Crêt d'Eau. Un groupe d'environ dix bêtes, dont quelques-unes de forte taille, est signalé près de Grésin, commune de Séaz (canton de Collonges-Fort l'Écluse, France)

Des chasseurs de la Chaux-de-Fonds et du Locle (10 novembre) organisent une traque pour retrouver un sanglier signalé. La piste de l'animal est reconnue dès La Racine, près de la Chaux-de-Fonds, à l'ouest du sommet de Pouilleret et fut suivie jusqu'aux environs de la Ferme Modèle, où la bête, réfugiée dans le petit étang des Seignolis, fut abattue. Elle pesait 80 kg. Il y a 30 ans qu'un pachyderme n'avait pas été abattu dans la région.

Dans sa tournée du 14 novembre, le garde-forestier de la forêt de Charmontel (Vully) avait repéré un groupe de cinq sangliers. Ses chasseurs d'Avenches avertis, partent en battue et abattent dans le bois de Rive, un individu pesant 68 kg; un autre sanglier blessé s'ensuit en terre suburbaine, dans la direction de Portolban.

(A suivre.)

OISEAUX MIGRATEURS. ⁽¹⁾

(SUITE)

1938.- Observé dès le 23 décembre, les pinsons du Nord, dans la région. Ils y stationnent jusqu'à la mi-janvier. - 28, par -10° C., un groupe de merles noirs, tous ♂♂, se disputent sur la rue, dans la rue, autour d'un morceau de pain.

1939.- Janvier 1, dans la matinée j'aperçois un corbeau greux, perché sur une cheminée, à Piélaz (Colombier), il pousse des sons rauques auxquels répondent des congénères divaguant dans les jardins voisins. - 5, du tram stationnant en gare d'Auvergnier, j'aperçois 6 choucas perchés dans les arbres tout proches; plus loin, à l'embouchure du ruisseau des Grands Ruaux, j'en observe encore 3, patageant dans le courant. - Avec la neige sont arrivés de nombreux moineaux friquets, des pinsons chanteurs ♂♂ bien en couleurs, quelques verdiers, des bruants jaunes. - 14, les pinsons d'Ardenne sont encore là. 15, une ♀ de pinson chanteur. Les moineaux francs se chamaillent.

(1) Voir: „Rameau de Sapin" 1939, N°1, p. 9.

Observateurs.

A PROPOS DES CYGNES DE LUCERNE. ⁽²⁾

Le „Constitutionnel neuchâtelois du 5 Sept. 1843 dit: „A propos du transfert de deux cygnes, sur le quai du Théâtre, à Lucerne, on rappelle qu'il y avait à la date du 13 septembre 1843, 153 ans que le premier essai d'acclimatation avait été fait dans cette ville. - C'est en 1690 que le lucernois Louis „Christophe Pfyster de Mûser, commandant d'une compagnie de régiment de la Garde Suisse, reçut du roi de France, Louis XIV, en don, quatre magnifiques cygnes. De retour dans sa patrie, il en fit don à sa ville natale. Ses archives lucernoises contenant des ordonnances spéciales au sujet des soins particuliers à leur conservation datent de 1699, 1703 et 1707”.

L'acclimatement a donc été complet puisque aujourd'hui encore ce sont les descendants de ces deux couples qui peuplent les eaux lucernoises.

Il a paru dans „l'Ornithologiste" (organe de la Société suisse pour l'étude des oiseaux et leur protection), décembre 1938, n° 3, une communication due à la plume de M. Rodolphe Schaller, sur „l'acclimatation du cygne tuberculeux en Suisse". De plus M. Dr Knopfli dans la 18^{me} livraison des „Oiseaux de la Suisse" s'étend longuement sur l'aire d'habitat du cygne muet - dit „domestique".

Jrx.

PROTECTION DES OISEAUX.

Les cigognes qui disparaissent en Suisse, sont devenues très nombreuses dans la Pologne orientale. Durant la belle saison les cigognes non adultes, vivent en groupes nombreux du matin au soir divaguant dans la campagne. Ces oiseaux erratiques sont accusés par les chasseurs de causer un grand tort au petit gibier, et ils obtiennent gain de cause, en ce sens qu'ils furent autorisés d'abattre un certain nombre de cigognes. Ce qui fut fait. - L'examen du contenu de 109 estomacs de ces victimes révéla qu'il fut impossible de trouver la moindre trace de gibier plume ou poil, seulement les restes de quantités d'insectes (Scarabées, Hydrophilus, Dytiscus, Coccinelles, beaucoup de sauterelles), de nombreux ossements de campagnols, de grenouilles et de lézards. - Sa destruction ne se justifiait donc pas.

(Nachrichtenblatt für Naturschutzmalpflege

Dr L. P.

(2) Voir: „Rameau de Sapin" 1937, N° 2, p. 18.

LA BAIE D'AUVERNIER.

1876-1930.

(SUITE)

Ses grands travaux, nécessités par la „Correction dite des eaux du Jura“, modifient les rives du lac et dès 1880 apparaissent plantes palustres et lacustres (roseaux phragmites et potamogets) et quelques végétaux ligneux, alors buissonnant (Voir „Rameau de Sapin“ 1935, N° 3 et 4 ; 1936, N° 1 et 2).

La première espèce que nous signalons est le „Grand grêbe huppé“, dont le mâle en plumage de noces est caractérisé par la teinte brun-noir de la tête et de la partie supérieure du cou, de ces parties partent de même teinte, atteignant tête sont de couleur claire; collerette des plumes d'un atteint de 50 à 60 mm. en vidus, la femelle a des touffes loppées. C'est sans doute à cet nom local genevois de „Cocarde“.

C'est depuis 1880 que hôtes d'hiver sont de plus en plus en retirent souvent pris à mètres de profondeur. Cette développement des phragmitaies, entre l'île de St Pierre et l'île donnent asile, durant la

quelques couples de grands grêbes; puis l'espèce devient nicheuse entre Thière et Broye, et le long de la rive fribourgeoise-saudoise du lac romand. Moins d'une décade après 1880, l'on peut constater que l'espèce s'observe toute l'année sur le lac de Neuchâtel.

Dès 1907, mes observations personnelles deviennent presque journalières. - En mars, capturé sur la grève des Ruaux, près d'Auvernier, une ♀ adulte un hameçon accroché au fond du bec. L'oiseau meurt. - Avril 17, depuis l'extrémité du débarcadère à Auvernier, je compte au large 20 à 25 grands grêbes; mai 6, en bateau, à mi-lac, je compte une dizaine d'individus chassant; Septembre 23, devant Auvernier, 3 grêbes huppés. - 1908, au printemps les grands grêbes sont nombreux entre Thière et Broye, aussi un hôtelier du voisinage sert-il à des clients des omelettes aux œufs de grêbe huppé, lesquelles sont jugées excellentes (ayant eu l'occasion d'en goûter, nous sommes d'accord), ces délicieuses omelettes étaient reconnaissables, parce qu'après la cuisson, l'albumine des œufs (donc le blanc) avait une coloration blanc-verdâtre. - Le 10 mai, je me rends à la rookerie des Genèveiro, près de Mbarin; je découvre une trentaine de nids avec chacun 1, ou 2, ou 3, ou 4 œufs, suivant que le nid avait été visité auparavant par l'hôtelier intrus ou non.



deux touffes plumeuses 35 mm.; les côtés de la en arrière s'étalent en brun-rouge, cet ornement largeur suivant les indi- et collerettes moins développées qu'il doit son

l'on constate que ces nombreux, nos pêcheurs leurs hameçons, de 6 ou 7 époque coïncide avec le dans le lac de Bièvre, des Sapins, ces roseières période de couraison, à

1) Voir „Rameau de Sapin“ 1939, N° 1, p. 5.

Juin 20, un couple a niché près de Chez-le-Bart, à la Béchoie (D^e Pl. Rouga, in litt.) - 1909-1910, nombreuses observations. - 1911, Nbars 18, quelques grands grèbes dans la Baie. - Avril 6, 10, 17, un couple devant Auvernier. - Mai 14, groupe d'une vingtaine devant Cudrefin, rive vaudoise. - Juin 20, un couple dans la Baie. - Septembre 30, vers les Ruaux, groupe d'une vingtaine. - Octobre, novembre, toujours quelques-uns en vue. - Décembre 23, vers 16 h. nombreux dans la Baie de l'Évole, (Steuch.) - 28, observé un ind. juv. 1911, dans le port de Sérières. 1912, Mai 6, 11 et 28, couple au bord de la phragmitaie (Baie); puis observ. nombreuses et régulières. - 1913, un couple observé le 18 avril, vis-à-vis du Grand Verger; id. le 20. - Juin 25, 2 ad. et 3 juv. près de l'embouchure de la Reuse. - Juillet 15 et 23, vers 17 h. un couple nourrit ses 3 juv. à mi-grosceur avec des poissons; même observ. le 5 septembre. Quelques individus stationnent aux abords du port de Colombier: 8, 3 ou 5 ad. et juv.; décembre 21, dans la baie groupe de 15 à 20; devant le Bied, 5 grèbes. - 1914, juillet 24, un couple vers la phragmitaie des Bains-hommes à Auvernier; octobre 20, 1 juv. 1914 devant Auvernier; fin novembre, ind. de passage dans la Baie. - 1915, avril 2, 6 et 11, observé un couple plongeant souventes fois, la durée moyenne des plongées était de 38 secondes. - Juillet 20, 28, couple accompagné d'un juv. devant le Bied et les Ruaux. - 1916, avril 4, fin de l'après-midi j'observe, devant Auvernier 7 grands grèbes paraissant pêcher de concert; le 29, revu le groupe dans la même région. - Mai 19, un couple dans la Baie; de juillet 20 et durant août, 3 couples errent dans la Baie, suivis de juv. - 1917, juillet 16, 21 et 24, vu un couple avec 2 juv. et un second suivi d'un seul poussin, stationnant aux abords des Bains des Dames (Auvernier); mêmes parages errent 3 couples suivis de jeunes.⁽¹⁾ Un ami me communique que ces grèbes ont aussi niché dans les roseaux de la Baie du P^e Cortailod, et que l'espèce est considérée comme sédentaire entre Estavayer et Yvonand, rives fribourgeoise et vaudoise (D^e Paul Rouga, S^t-Aubin). 1918, depuis la mi-mars observé chaque jour 2 couples dans la Baie, près des Bains des hommes, Auvernier, les allures de ces oiseaux me laissent supposer qu'ils nicheront dans ces parages; même observ. les 4 et 5 avril; le 23, ils sont 3 couples au même endroit. - Mai 4 et 5, après-midi à 16 h., de l'eau jusqu'aux hanches, je fouille la roselière, je découvre un nid contenant un œuf; un autre nid vide, paraissant prêt à recevoir la ponte, il est recouvert de roseaux verts en plus, 3 nids commencés. Ces nids sont tous flottants, plus ou moins fixés aux chaumes des phragmites voisins. - 9, c'est entre 6 h. et 6 h. 30 du matin que j'assiste aux débats amoureux de 2 couples de grands grèbes, l'un des conjoints s'approche de l'autre en faisant des mouvements du cou, abaissant celui-ci de sorte que la tête pouvait toucher le cou, parfois ils se becquetaient mutuellement. Puis la femelle tournait autour du mâle, le corps enfoncé dans l'eau, le dos seul émergeait. C'est à ce moment que l'acte de la copulation avait lieu, sinon les cérémonies recommençaient. - Le 12 je visite à nouveau la roselière, vêtu de façon à pouvoir pénétrer plus avant que le 4 mai; le nid contenant un seul œuf et trouvé à cette dernière 30 œufs dans sa cuvette - un second contient aussi 3 œufs. - deux autres ont chacun 2 œufs - puis, encore un nid avec 1 œuf. - Le 30, trouvé un nid avec 5 œufs - 2 nids avec 4 œufs. - 2 nids avec 3 œufs. - un nid avec 2 œufs et 3 avec chacun un seul œuf. Cela nous indique qu'il y avait au minimum 9 couples nicheurs. Ses nids différaient les uns des autres, quelques-uns formés de plantes palustres arrachées du fond, recouvertes de pousses nouvelles du roseau phragmite, représentaient un tas saillant de 20 cm. à peine hors de l'eau, au sommet une cuvette peu marquée contenait les œufs; d'autres étaient constituées par un amas de végétaux, plus ou moins décomposés, recouverts de roseaux verts, le tout de forme tron-

(1) (3 août.)

conique, reposait sur une base de 2 mètres à 35 cm. au-dessus de l'eau, ce type avait toujours sur le côté un saillant incliné, fait de tiges de phragmites couchées dans l'eau, ce chemin permettait à l'oiseau des sorties et des rentrées plus faciles au nid.

Le 30 mai, dans l'après-midi, je visitai une place de nichée, dans une roselière, située vis à vis de l'Abbaye de Bevaix; je comptai 26 grèbes et relevai l'emplacement de 20 nids. Juin 3, en compagnie de M. M. Weber, professeur à Grand Champ, je retournai visiter cette rookerie, nous y comptons environ 20 oiseaux, et un plus grand nombre en avant dans le lac; mais la place de nichée avait été complètement dévastée. Renseignement pris, les auteurs de ce crime lèse-nature étaient un homme instruit, protecteur de la gent ailée, pêcheur et chasseur de sauvagine; le second, un pêcheur, tuait ses concurrents; son compagnon - destructeur accusait grèbes et foulques, de casser les œufs de canes marèches¹⁾ et de poursuivre les canetons, en les frayant de leur bec sur la tête jusqu'à ce que mort s'en suive.

Une rapide visite de la rookerie²⁾ nous permet de constater la destruction d'au moins 20 nids, nous trouvons encore un nid avec 7 œufs, dont 2 fraîchement pondus, facilement reconnaissables à leur teinte blanche; un second nid paraît fraîchement reconstruit, il a un pont d'accès de phragmites vertes.

Je retourne le 8 à la colonie de la Baie, nous comptons un nid avec 5 œufs chacun - un nid avec 4 - 4 nids avec 3 œufs - 2 avec 4 œufs et un dernier avec un œuf unique, en tout 26 œufs. - mi-juin, il y a quelques éclosions, l'on entend le pépiement des poussins. - juillet 25, cris des grèbes dans la colonie. - Septembre 3, je compte devant Cluservier 25 grèbes, embouchure de la Serrière 18, vers l'Évêde et devant le quai Osterwald (Beuchâtel) au minimum 250 ind. - 13, 15, un couple apporte à ses 2 juv. du poisson (Baie), je suis étonné de la rapidité de leur pêche, en une demi-heure ces deux juv. avalent une vingtaine de poissons de la grosseur d'une forte abbette. - novembre 24, devant le Bied, 7 ind. et juv., décembre 3, id. 5 grèbes.

1919. février 21, 1 observ. 5 ind. (Baie) - mars 6, c'est par groupes de 2 qu'ils s'approchent de la rive. - 15, 18 et 21 un seul couple dans la roselière et 6 ind. en avant dans la Baie. - 22, dans la roselière, 3 couples, les roseaux sont coupés. - avril 9, vers le soir, six grèbes en avant (Baie); le 11, cinq couples en vue; le 12, seulement trois et le 16, un seul couple.

Du les hautes eaux, du 1 au 18 mai (429, 330 à 429, 380) les roseaux fauchés sont cachés, et les grèbes ont disparu de la roselière décapitée. - juin 1 à 7, aucune observation dans la journée, vers le soir l'on entend leurs cris d'appel; puis de nouveau jusqu'à la mi-juillet, rien en vue. - août 28, me rendant d'Auvernier à Serrières, j'observe du perrié une vingtaine de grèbes ad. et juv. 1919. - Octobre 2, à l'embouchure du Ruisseau des Allées, à 18 h. un ad. apportant dans son bec un poisson de 18 à 20 cm, le juv. à demi-gros, pépant encore, avale aussitôt cette proie. De la roselière voisine sortent 3 juv. 1919, ayant presque la taille normale, suivis de 5 au 6 grèbes adultes. - novembre 8 et 9, une vingtaine en compagnie de 2 foulques (R's); 25 une douzaine de grèbes, dans un groupe de 250 macroules et le 30, il n'y a que 4 foulques - décembre 8, seulement 8 grands grèbes dans la Baie; 31, aucun en vue. - novembre, du 3 au 12, aucune observation. - 14, à 9 h. depuis le Séchou nous comptons

1) cane marèche = cane colvert ou cane sauvage.

2) rookerie (terme anglais) francisé = place de nichée.

une centaine de grèbes dans les limites de la Réserve et de nombreux ind. hors de ces limites, oiseaux très farouches, vraisemblablement arrivés dans la nuit ; 22, groupe d'une quarantaine, s'effrayent au passage du tramway ; - du 22 à la fin du mois, ind. égrenés chassant dans la Baie de l'Évê (Neuchâtel), 40 à 60 grèbes sont affairés à pêcher ; 22, 24, aucun en vue dans la Baie d'Auvernier.

1920 - Janvier et février, observé quelques grands grèbes isolés. Mars à mai, observations régulières de 2, 4 ou 5 couples dans la Baie, ma lunette me permet d'apercevoir en avant d'autres couples. Juillet 8 - Réserve : un couple avec 4 juv., au $\frac{1}{3}$ de leur grosseur, puis 2 autres couples suivi chacun d'un juv. sifflant encore. - En août, observ. journalières, ad. et juv., de même en septembre. - Octobre 9, 14, 15, 16, vers 18 h. sortent régulièrement de la roselière de la Réserve une trentaine de grèbes, quelques-uns, volent sur l'eau, mais sans en quitter la surface, les derniers jours du mois aucun de ces oiseaux en vue. - Novembre 14, dans la Baie, dès 9 h., nous comptons dans les limites de la Réserve, une centaine de ces migrants, sans doute arrivés dans la nuit, sur leurs allures sauvages ; jusqu'à la fin du mois, le nombre de ces arrivants est bien diminué. - décembre, 9, 11, 13, 15 compté une cinquantaine pêchant dans la Baie ; seconde moitié du mois, aucun en vue.

1921. - Janvier 9 au 20, matinées, observé au moins 50 grèbes, Réserve. - février, quelques-uns. - Mars 19, 20 et 24, dans la Baie une douzaine de ces piscivores. - Mai 11, le lac est monté de 428, 680 à 429, 330, les phragmites poussent et les grèbes ont réapparu. (mai 23). - 28, je compte 10 ou 12 ind. dans la Réserve. - Juin 6, vu 2 grands grèbes (R) - 25, un couple suivi d'un très juv. poussin ; puis un ad. seul. - Juillet 5, dans les roseaux phragmites, cris des ad. et pépiement des juv. 12, 13, observé 2 ou 3 couples, Réserve. - Août 24, 25, ad. et juv. à différentes grosseurs nombreux dans la Baie ; ad. nourrissant encore des juv., bec à bec ; 28, paraissent plus nombreux. - Octobre 8, 13, compté une vingtaine, ad. et juv. pépissant encore ; 18 et 20, il y a eu des départs, nous en observons 5 ou 6 (Réserve). - Novembre 10, 13, 14, 17 jusqu'au 12 décembre, aucun en vue. - Décembre 2 au 12, en avant dans la Baie, 20 migrants.

1922. - Janvier à fin mars, toujours ind. égrenés dans la Baie. - Avril 21 et 22, le lac atteint 430.720, les roseaux ne sortent pas de l'eau, deux ind. isolés. - Mai et juin, aucune observation. - Vers la fin de juillet les grands grèbes commencent à animer la Baie. - Août 10, dans la roselière de la Réserve, dizaine adultes et juv. ; 18 et 25, observé 10 à 15 ad. et juv. - En septembre, observé chaque jour qqes ind. dans la Réserve, ainsi qu'en octobre, le 31, un ad. accompagné de 4 juv. 1922. - Novembre et décembre, observé ind. clairsemés.

1923. - De janvier au commencement d'avril, quelques grèbes dans la Baie. - Avril, 19, 23 et 30, dans la Réserve, dont les roseaux sont coupés, nous observons 3 couples. - mai, juin, noté la présence d'ind. isolés. - Juillet, dès le 16, 18, les ad. sortent de la phragmitaie accompagnés de quelques juv. - Août 3 et 4, les juv. pépient dans la roselière ; 19, Réserve, 5 couples, chacun avec 2 juv. - Septembre 17, 12 grèbes, le 21, compté 13 ind. dans la Baie, le lendemain seulement 2. - Octobre, 3, 9, 16, des migrants doivent stationner dans la Baie, malgré le lac agité, je compte 23 grands grèbes ; le 28, un seul dans la Réserve. - Novembre, décembre aucun en vue.

1924. - Janvier - février, quelques observ. égrenées. - Mars 7, 12 ind. en vue ; le 12, seulement 6 grèbes ; le 19, vu 2 couples ; le 23, un seul grèbe. (A suivre)

LA PÊCHE ET LA PROTECTION DE LA NATURE.

par D^r Léon Pittet.

(SUITE)

Le périodique „Württemberg“ de mai 1929, exprimait les considérations ci-dessus :

„L'expert officiel en matière de pêche pour le Württemberg a publié un mémoire intitulé „les ennemis de la pêche“ dans lequel il émet l'opinion qu'une entente entre les protecteurs de la nature et les pêcheurs est nécessaire.

Le plus grand ennemi du poisson est presque toujours l'homme lui-même, qu'il enfreigne intentionnellement les lois ou qu'il obtienne juste le contraire de ce qu'il voudrait, le relèvement de l'état du poisson en appliquant des méthodes biologiques ou économiques fausses. Son activité comme empoisonneur des cours d'eau et comme destructeur de l'équilibre naturel est infiniment plus dangereuse que les déprédations, de tous les animaux supérieurs se nourrissant de poissons.

Parmi les échassiers, le héron gris occupe une situation très discutée. Lorsqu'il ne fréquente que les bords des lacs ou des grandes rivières, il ne cause pas de dommages appréciables. S'il pêche en nombre et pendant une série de jours dans un ruisseau bien garni de truites, il peut causer bien du mal. En général il s'attaque de préférence aux poissons peu agiles ou malades lorsqu'il pêche sur le bord des lacs, mais il faut le juger tout autrement quand il fréquente les bassins d'élevage d'un pisciculteur. Un héron dévore journellement $\frac{3}{4}$ de livre de poisson, par conséquent il peut en consommer 65 livres en 3 mois. Il fréquente habituellement les piscicultures en petits groupes, de 5-6 individus qui peuvent, si on les laisse faire, voler en une année 3 quintaux de poissons, ce qui est dur à supporter pour le pisciculteur. Ce dernier doit avoir le droit de se défendre, sans devoir supporter leurs déprédations durant 365 jours. Ces oiseaux étant de nature sauvage sont faciles à éloigner.

Les hérons pourpres, les hérons butors et les cigognes sont rares chez nous et ne peuvent causer un dommage réel. Inutile de s'opposer à leur protection. La foulque, accusée des plus noirs méfaits, n'est point un destructeur de poissons, elle peut tout au plus être soupçonnée de s'attaquer à la flore des eaux. Parmi les oiseaux de proie, citons comme destructeur occasionnel, trop rare pour causer un dommage appréciable : le busard harpage, les deux milans, le balbuzard fluviatile, l'aigle pygargue. Les pêcheurs n'ont aucune raison de protester contre leur protection.

Les corbeaux et les corneilles peuvent devenir aussi désagréables dans les piscicultures que les hérons, mais ils ne causent guère de dommages à l'état du poisson dans les eaux libres. Je briserais volontiers une lance en faveur du merle d'eau et du martin pêcheur parce que ces joyaux de la nature deviennent toujours plus rares et qu'ils ne causent que rarement des torts à la pisciculture. Il est aisé de les éloigner des ruisselets où l'on vient de placer des alevins et même des bassins d'élevage des piscicultures.

INFLUENCE DES OISEAUX PISCIVORES SUR L'ÉCONOMIE PISCICOLE DU LAC DE NEUCHÂTEL.

La plupart des pêcheurs accusent les oiseaux aquatiques de faire un tort considérable à la pisciculture. Le plus détesté est le grèbe huppé dont le nombre a sensiblement augmenté depuis que sa

1) Voir „Rameau de Sapin“ 1935, N°1, p.9.

peau ne sert plus à confectionner des manchons, des manchettes, des tours de cou, des loques. Les autres destructeurs emplumés du poisson ne sont plus assez nombreux pour commettre un dommage appréciable dans les eaux libres; de plus, ils deviennent toujours plus clairsemés.

Il n'est pas aisé de fixer d'une manière certaine le nombre de grèbes qui habitent le lac de Neuchâtel. Ces oiseaux sont très vagabonds, souvent chassent isolés ou par paires, parfois en groupes plus ou moins nombreux, recherchant les bancs de petits poissons lesquels constituent la plus grande partie de leur nourriture. Ils sont plus nombreux à proximité des bords qu'au milieu du lac; et en admettant que seulement la moitié du littoral du lac de Neuchâtel - environ 50 km se prête à la nidification de ce grèbe et que l'on trouve en moyenne un nid tous les deux cents mètres, on aurait 250 nids, soit 500 individus, se doublant à la fin de l'été, et donnerait une population moyenne de l'année de 750 individus.

Après bien des tâtonnements et beaucoup d'erreurs, on a appris à connaître exactement la qualité de la nourriture du grèbe, par la vérification du contenu de très nombreux estomacs de cet oiseau. Ils se nourrissent d'insectes surtout, de hannetons (au printemps), de larves aquatiques, de semences tombées à l'eau, mais surtout de petits poissons blancs de 5 à 15 cm. Au moins les $\frac{3}{4}$ de ces poissonnets sont des ablettes, lesquelles à certaines époques constituent la nourriture exclusive du grèbe huppé; le dernier quart est formé de jeunes vengerons, rotengles, vandoises, brèmes bordelières, etc, de 5 à 15 cm. Il leur arrive rarement de s'attaquer à des proies plus volumineuses et presque jamais de capturer un poisson noble.

Il est plus difficile de déterminer la quantité de nourriture absorbée par les grèbes, parce qu'ils (comme tous les oiseaux remplissent le rôle de régulateur) peuvent avaler, en un temps très court, des quantités relativement énormes de substances pour jeûner ensuite pendant des heures ou même des journées entières. A l'examen de l'estomac de grèbes abattus, officiellement, sur le lac de Zurich, on a trouvé que sur 66 estomacs présentés, 23 ne contenaient que des plumes de l'espèce, réunies en pelote. Dans 36 estomacs seulement, l'on a rencontré des restes de poissons, dont dans 35 cas l'espèce a pu être déterminée: 24 fois des ablettes et 11 fois des vengerons. L'Institut de Zoologie de l'université de Zurich, en 1916, a examiné les estomacs de 114 grèbes tirés sur le même lac; résultats: 28 estomacs ne contenaient aucun reste de poissons, 31 seulement quelques écailles et dolithes, dans 55 estomacs des poissonnets: beaucoup d'ablettes, très peu de vandoises, quelques petits vengerons; le plus gros poisson avait 17 cent. (Tierwelt 1918, n° 32-39)⁽¹⁾

Dans 78 estomacs on a pu parvenir à déterminer le nombre des poissons avalés:

38 estomacs	contenaient	1 poissonnet.
2	"	1 à 2 poissonnets.
19	"	2 "
1	"	2 à 3 "
10	"	4 "
7	"	4 "
1	"	7 "
78 estomacs		contenaient 155-158 poissonnets.

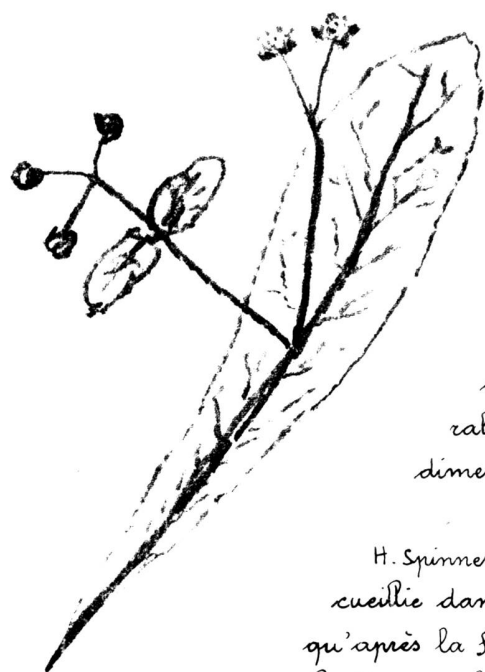
Moyenne par estomac 2 poissonnets.

On pourrait supposer que les grèbes du lac de Zurich ont un appétit très modéré, par contre d'autres observations indiquent que si la table de cet oiseau est bien garnie, il peut avoir un bien meilleur appétit. (A suivre)

⁽¹⁾ Voir "Ram. de Sapin" 1938, n° 3, (Baie d'Auvernier); "Le Grèbe huppé comme ennemi du poisson" - (Gazette de Zurich, 13.12.33).

ANOMALIES VEGETALES.

(SUITE)



En août dernier, un élève de nos écoles m'apportait une feuille de tilleul, pour le Rameau de Sapin⁽¹⁾, en ajoutant : « j'ai remarqué qu'elle n'était pas comme les autres. » Pour récompenser ce jeune observateur et l'encourager, je lui promis de mentionner sa trouvaille dans notre périodique. - En effet, cette fleur de tilleul d'Europe présente une particularité que le dessin ci-contre met en relief : le pédoncule floral, portant la cyme, habituellement soudé sur une partie de sa longueur avec la nervure centrale de la bractée, devient biside dès le point de séparation et le pédoncule secondaire porte avant sa cyme florale, à peu près à mi-longueur, 2 bractées opposées, sessiles et de dimension restreinte.

A la séance du 4 novembre de la S.N.S.N., M^{re} le professeur H. Spinner a exposé un cas de tératologie végétale présentée par une rose, cueillie dans le jardin de M^{re} Ziebaud, à Corcelles, faisant remarquer qu'après la fructification, l'axe floral s'était prolongé en formant une nouvelle tige sur laquelle des fleurs se développièrent. Ce phénomène est assez fréquent chez les rosacées (rosier⁽²⁾, fraisier et benoîte des ruisseaux⁽²⁾)

Un premier cas se présente sur la Julienne des dames (*Hesperis matronalis*). Dans un jardin de Prélaz (Colombier), j'observe en juin, une tige de cette crucifère de 1.50 m. de hauteur, aplatie dans sa partie inférieure sur une longueur de 3 m. et en haut la partie atteint 5 cm. de large. La tige est couverte de feuilles sessiles, lancéolées quelques peu dentées et placées dès la partie basse sur une direction hélicoïdale ascendante. Toutes ces feuilles sont plus petites que des feuilles normales. La plante ^{en} émettait encore d'autres plus ou moins anormales ; l'une d'elles, plus petite que la tige principale, mais aussi aplatie, se séparait à mi-hauteur en deux tiges, lesquelles se continuaient sans devenir normales.

Collaborateurs.

Voir „Rameau de Sapin“, 1878, N° 10, p. 39 „une rose singulière“⁽¹⁾

Terat. vég. 1932, N° 1, p. 4. ⁽²⁾ - 1937, N° 1, p. 11 - 1938, N° 1, p. 11.

LE TEMPS EN 1938.

L'année 1938 fut assez chaude à Neuchâtel ; sa température moyenne 9°,2 dépasse de 0°,2 la valeur normale. Le minimum thermique -14°,3 se produisit le 23 décembre et le maximum 30°,2 le 5 août. Voici les valeurs moyennes de chaque mois obtenues à l'Observatoire de Neuchâtel ainsi que les valeurs normales correspondantes :

	Janvier - Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre - Oct.	Nov.	Déc.		
1938	1°,6	0°,2	7°,8	6°,9	11°,8	17°,6	17°,5	17°,6	14°,9	9°,6	6°,5	-1°,1
Valeurs norm.	-0,4	1,1	4,3	8,7	13,1	16,5	18,6	17,8	14,5	8,9	4,1	0,7

Ses mois les plus chauds par rapport à la normale furent Mars, Novembre, Janvier et Juin et les plus froids Avril, Décembre, Mai et Juillet. L'hiver fut doux, le printemps froid, l'été normal et l'automne doux sauf décembre. Le mois le plus extraordinaire fut certainement Mars avec une température moyenne dépassant de 3;2 la valeur normale. Cette hausse thermique est due à l'état du ciel qui resta très souvent clair, donnant une forte durée d'insolation. Le dernier gel du printemps se produisit le 3 mai et le premier gel de l'automne le 31 octobre.

Au point de vue des précipitations, l'année 1938 fut bien partagée à part le printemps pendant lequel le manque d'eau se fit sentir. Le foin sécha sur pied par suite du manque de pluie. Pour l'année entière, la hauteur totale des précipitations atteint 1084 mm. (valeur norm. 966 mm). Les mois les plus arrosés furent Juillet (257 mm) et Janvier (159 mm). Par contre, Avril ne reçut que 9 mm. d'eau et Mars 18 mm. Il neigea 9 jours en janvier, 6 jours en février, 0 jour en mars, 2 jours en avril et 9 jours en décembre. Sa dernière neige du printemps tomba le 21 avril et la première de l'automne le 18 décembre seulement.

La durée d'insolation totale 1853,6 heures dépasse notablement la valeur normale 1657,9 h. Cet excédent est surtout dû au mois de mars qui eut 251,9 heures de soleil alors que la valeur normale n'est que de 128,9 heures. Avril fut aussi bien ensoleillé avec 249,0 heures au lieu de 152,2. L'humidité relative de l'air 76,7% est un peu inférieure à la valeur normale 77,9%. Ses mois de mars et d'avril furent particulièrement secs avec respectivement 65% et 59% d'humidité seulement.

Deux orages particulièrement violents se produisirent en 1938 le 15 juillet et le 6 août. Le 15 juillet, il tomba 42,0 mm. d'eau en 1 heure et le 6 août 47,8 mm. en 55 minutes. De telles chutes en si peu de temps sont évidemment très dangereuses car l'eau ne peut être évacuée à mesure et inonde les caves. Ce phénomène ne s'était pas produit depuis le premier juillet 1935; chacun se rappelle que ce jour-là, un véritable torrent descendit la Boire et se creusa un lit de plus de 50 cm. de profondeur. Il fallut mobiliser le bataillon de sapeurs-pompiers pour sortir l'eau des caves inondées. L'orage du 15 juillet 1938 fut particulièrement mal venu car c'était le jour de la fête de la jeunesse à Neuchâtel. Ses grilles d'évacuation de l'eau ayant été bouchées, la place de fête au Mail fut bientôt transformée en un étang d'un mètre de profondeur environ. Il fallut arrêter les festivités. Notons encore que les deux orages dont nous venons de parler furent prévus par l'Observatoire qui fit hisser les drapeaux blancs le long de la rive neuchâteloise.

En résumé, l'année 1938 fut assez chaude, bien ensoleillée, assez pluvieuse et relativement sèche.

Signalons encore, en terminant, les nombreux bolides qui furent aperçus surtout en novembre (les 18, 20 et 23). Celui du 23 ressemblait à une gigantesque comète à queue assez large et illumina tout le ciel. Certains observateurs crurent qu'il s'agissait d'un éclair.

E. Guyot.

Signes conventionnels, abréviations, etc.

ind. = individu ou individus

♂ = ind. mâle, ♀ = ind. femelle, ♂♀ = couple

pull. = poussin, juv. = jeune, ad. = oiseau adulte.